

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. par ANNEE.

"Le trone chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 9 NOVEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Bureau du prêt aux Incendies. HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au sousigné, sinon et pas-é le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER.

PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.

Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

PAPIER a DESSIN.

ES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique.
- Grand Aigle, Pature blanche, Do Dioptrique, Colombier, Jésus.
- Grand Raisin Dioptrique, Grand Aigle velin, Do do vergé, Grand Raisin velin.

Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. GREMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Nouvel Etablissement.

ES Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme

IMPRIMEUR

Libraire et Papeterie.

RUE BUADI, RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville.

QUÉBEC.

Il vient de recevoir par le C.N.D.J. de Glasgow un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gilletts et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigme et d'Oie, Enveloppes, Cité cacheter, Encres, Encriers, Pupitre portatif, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessins de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ECOLE, Dictionnaires, Atlas, Caliers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.

Québec, 28 mai, 1849.

MARTIN RAY,

Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT

des EAUX de PLANTAGENET. C'est le seul dépôt dans Québec.

Québec 28 sept. 1849,

Ghs. Baillargé.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

Québec, 4 Juillet 1849.

G. TALBOT.

Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. - à 121, 1849.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE, à transporté son Etablissement 2, RUE LA FABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

SOCIÉTÉ CHARITABLE DES DAMES CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

IL y aura une assemblée générale de cette société LUNDI prochain le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE, à DEUX heures P. M., à la chapelle St. Louis, pour l'élection des officiers.

Par ordre, SUSANNE VANFELSON, Secrétaire.

Québec, 31 octobre 1849.

EDUCATION.

LES SOEURS de la CONGREGATION DE VÉTASSEMENT DE ST. ROCH DE QUÉBEC,

SONT heureuses de pouvoir annoncer au public que le prix de la pension des élèves a été réduit à 413 1/2\$, par année, payable d'avance par trimestre. Demi-pension 25 1/2\$. Piano 15 1/2\$. Le cours d'instruction embrasse les langues Française et Anglaise, la Grammaire, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie et l'usage des Globes, l'Histoire ancienne et moderne, la Rhétorique, la Botanique, la Musique vocale et instrumentale, le Dessin, la Peinture, la Couture et la Broderie. Les vacances commencent vers le 15 Août et finissent à la mi-Septembre; elles sont précédées d'un examen général et de la distribution des prix. Les parents qui désirent que l'établissement fournisse à leurs enfants les livres ou les articles nécessaires à la Broderie et au Dessin doivent remettre d'avance entre les mains de la Directrice des fonds à cet effet. Le blanchissage et les lits sont à la charge des parents.

St. Roch, 12 Octobre, 1849.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les Glacis, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau.

Québec, 19 sept. 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

ES membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois. Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement.

EDMOND LANGEVIN, Ptre. Bibliothécaire I. C. Q. Salle de lecture, 8 oct., 1859.

ES personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND.

Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc.

ES Soussignés viennent de recevoir par le navire Ocean, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Grémazie.

Québec, 4 juin, 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

ES Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincallerie et Ferronnerie.

dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique. Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

H. S. DALKIN,

MARCHAND DE BOIS, No. 48, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

VIELLES GAZETTES.

VIELLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 8 sous la livre.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE SIEGE DE SANDOE, ou LES GALLERIES du Palais-de-Justice.

LES ESPIONNES DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.

Il y a dans le caractère français des qualités qui sont l'apanage de tous, sans distinction de castes, de classes ou de professions, chez les autres peuples de l'Europe, on rencontre bien l'intrépidité, la bravoure, le courage portés à un très-haut degré; mais ces brillantes effervescences d'un sang généreux n'appartiennent qu'à quelques races d'élite qui les inspirent, selon les besoins de la politique, et à l'aide du point d'honneur ou du châtiement, à des troupeaux d'hommes grossiers qui, réduits à leurs propres instincts, n'auraient peut être qu'une férocité aveugle, qu'une audace passagère, qu'une obnégation mentelle. Et encore ces vertus belliqueuses ne dépassent-elles pas les limites de certaines professions. En Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Italie, le juge reste juge, le prêtre reste prêtre l'avocat, l'homme de lettres, le marchand, l'artiste, le financier restent constamment avocat, homme de lettres, marchand, artiste ou financier.

Les vocations sont exclusives, et, s'il est vrai que la jeunesse des Universités d'Allemagne se distingue encore de nos jours par une turbulence proverbiale et par des mœurs qui semblent empruntées aux condottieri du moyen âge, il faut se hâter de remarquer qu'une fois hors de l'Université ces terribles duellistes, ces bachelières emoustachés, ces farouches continuateurs au petit pied du tribunal vénéral et des mystères d'Inimul sont les meilleurs gens du monde, et redeviennent dans le presbytère, dans l'officine ou dans le cabinet paternel les hommes les plus doux et les plus placides.

Ils continuent la vie patriarcale de leurs ancêtres avec une pieuse résignation, et si, par hasard, on leur rappelle les exploits de leur jeunesse, la rage de leurs croisades universitaires, l'encharnement de leurs combats singuliers, leurs chasses aux professeurs, leurs ovations armées à tel ou tel système plus ou moins absurde, ces bons allemands haussent les épaules en souriant et se contentent de dire: "Il faut que jeunesse se passe!" L'esprit humain a une gourme; il faut la guérir comme celle du corps, et la folie des Universités est d'un admirable usage pour cette cure. Un écuyer d'Iéna, de Munich, de Dresde ou de Breslaw s'affable donc de la peau du lion pendant cinq ou six ans; mais sitôt les licences prises, sitôt le bonnet de docteur conquis, il dépoille sa formidable crinière, et redeviennent mouton, ou, si vous aimez mieux, Gros-Jean, comme devant.

Il n'en est pas ainsi de notre jeunesse française. Longtemps avant d'avoir emprunté aux étudiants allemands, et Dieu merci la France ne date la gloire de ses enfants ni de 1793, ni de 1830, ni de 1848, leurs moustaches ridicules, leurs pipes à fourneaux funèbres et les plats et dissolvants loisirs de la tabagie et de l'estaminet, les étudiants français étaient célèbres par leur savoir sur les bancs de l'école, par leur bravoure sur le terrain du combat singulier ou des saintes batailles où le salut et

la liberté de la patrie étaient en jeu. Chez nos étudiants l'amour des armes et de la gloire n'est point une passion éphémère, c'est une passion vigère et qui ne s'éteint qu'avec la vie. Ouvrez nos annales et vous verrez que les étudiants, que les écoliers devenus magistrats, avocats, médecins, légistes, quelques-uns même arrivés aux premières dignités du Parlement, n'avaient point abîmé, dans leur âge mûr, dans l'âge où l'amour de la famille et de la paix du foyer semble refroidir ou neutraliser toutes les fougues et tous les enthousiasmes, cette vertu gauloise, cet appétit d'honneur qui transforme le prêtre, le juge, le savant, en soldat, quand la France en péril jette au cœur de tous ses enfants ce cri plus merveilleux et plus productif encore que les vœux de Deucalion: Aux armes!!!

(1) Citons deux exemples entre mille. A la nouvelle de la défaite des Poitiers et de la capture du roi Jean, l'Université et le parlement suspendirent leurs classes et leurs audiences, des milliers d'écoliers se présentèrent chez le recteur et demandèrent à grands cris des armes pour marcher à l'ennemi. D'un autre côté, l'Hotel du premier président du parlement fut littéralement assiégé par des basochiens et les plus jeunes avocat inscrits sur le tableau, qui venaient d'offrir leur bras à la patrie en danger. Cette généreuse émulation fut partagée par les magistrats eux-mêmes, qui promirent à cette ardente jeunesse de se mettre à sa tête, de vaincre ou mourir avec elle. Il se fallait qu'un homme pour tirer un héroïque parti de ces dévouements, mais cet homme ne se trouve pas, et le prince Noir peut jouir tout à son aise d'une victoire si chèrement et si vaillamment disputée par la fleur de la noblesse Française, qui se fit hacher toute entière autour du roi qu'elle ne pouvait plus sauver, mais pour lequel elle pouvait mourir.

Près de deux siècles après, le parlement et le barreau donnent un nouvel exemple de leur courage, de leur sang-froid et de leur résolution. On vient d'apprendre la perte de la bataille de Pavie et la captivité du roi François Ier. Cette fois-ci, c'est la société, c'est la civilisation peut-être qu'il s'agit de sauver; car, dit un historien, le plus grand danger se lisait entrevoir dans les mouvements anarchiques de cette classe composée de rebut de la société, gens sans aveu, vagabonds, mendians, pour qui le désordre est une bonne fortune, et qui, cachés, invisibles, sous l'empire d'une bonne police, se montrent en foule au moment de troubles, comme ces insectes qui sortent de terre à l'approche des orages.

La basoche prend les armes. Le parlement, après avoir pris les mesures énergiques inspirées par la circonstance, se dispose de défendre l'ordre l'épée à la main, comme il l'a défendu par ses arrêts. Dès le lendemain, le premier président, M. Jean de Selves, et quatre présidents à mortier endossant l'habit militaire et vont monter la garde à l'une des cinq portes conservées de la ville. Les conseillers, les avocats, les greffiers et les procureurs imitent en foule cet exemple, et bientôt l'armée parlementaire, c'est ainsi qu'on nomme cette troupe d'élite, se trouve forte, y compris la basoche, de 16 mille hommes armés et équipés. La bourgeoisie, de son côté, lève son drapeau, une fermentation que l'éloignement de l'armée et des capitaines de la France aurait pu faire dégénérer en une nouvelle Jacquerie, se trouve paralysée comme par enchantement, grâce à l'union du parlement et de la bourgeoisie.

Dès la fin du 14e siècle, le procureur général du parlement de Paris avait admis pour les travaux, les écritures et les courses du parquet, un certain nombre de jeunes gens de seize à vingt ans qui, sous la direction immédiate du greffier, apprenaient les formes de procédure et les usages d'audience du parlement. C'était une pépinière de savants avocats, de légistes expérimentés et de praticiens éclairés. La plupart de ces jeunes gens appartenaient à des familles opulentes, ou pour le moins aisées. Les uns étaient fils de procureurs ou de greffiers au parlement; les autres, de gros marchands des six corps; plusieurs enfin, d'avocats, d'échevins ou de quartiers de la ville de Paris. On peut se faire facilement une idée de ce que pouvait et devait être une réunion de jeunes garçons doués presque tous d'un physique distingué, riches par leurs familles ou leurs protecteurs, et pourvus d'une éducation et d'une instruction complètes; car nul ne pouvait être admis au parquet sans prouver qu'il avait suivi ses cours d'étude jusqu'à la rhétorique exclusivement, dans l'un des collèges de l'Université, et non ailleurs: "aussi il n'est bons tour qu'il ne fassent, dit le vieux Bazac dans une de ses lettres; et si on veut regarder à la loupe tous les genres de mérite de ces rouins en herbe, on verra clairement qu'il existe dans cette troupe folotte plus d'un futur grand magistrat, et peut-être aussi plus d'un futur grand capitaine. Millando et Alinos étaient fort mièvres en leur jeunesse, ainsi que le rapporte l'histoire."

Le peuple avait appelé cet essaim de jeunes seigneurs, qui accompagnaient habituellement les fils du roi Henri II, la troupe enragée qui suit les enfants de France, et cette dénomination indiquait assez les extravagances auxquelles se livraient les gentilshommes encore imberbes, parmi lesquels on remarquait Saulx-Tavanne, Maugiron, Coconas, et vingt autres qui se rendirent célèbres plus tard par leur bravoure, leurs talents militaires ou leurs intrigues amoureuses. Ce même peuple, qui applique si bien les étiquettes sur toutes les foies humaines, et qui sait mieux qu'Asotolphe, quand les hommes pervers ne cherchent point à brouiller ses idées et à corrompre sa raison, discerner le bien d'avec le mal et la sagesse d'avec la folie, ce même peuple, disons nous, avait surnommé nos jeunes clercs du parquet: Les espions de M. le procureur-général.

Certes, jamais sobriquet n'avait été si dignement mérité. Au 14e siècles; à une époque où le mot gamin n'était pas encore inventé, la qualification d'espions exprimait parfaitement l'idée qu'on se faisait alors, comme aujourd'hui, de ces enfants athéniens par l'intelligence, spartiates par le cœur, baléariens par l'adresse, et siciliens par le geste, qui, aux défilés de Witepst, en 1813, comme sur les barricades vaincues en juin 1848, jeune garde impériale ou garde mobile, jetaient avec orgueil aux ennemis intérieurs de la France ces mots, que l'histoire et la postérité recueilleront: "Nous sommes des enfants de Paris."

Les espions de M. le procur.-général étaient donc le type des enfants de Paris! Turbulents à l'excès, raisonneurs, batailleurs, flâneurs, on les voyait, dans les rixes et les disputes dont le Palais-de-Justice était alors trop souvent le théâtre, se frotter, sans savoir de quoi il s'agissait, sans se donner même la peine de s'en informer, au plus fort de la mêlée, et, là, distribuer et recevoir des horions tout-à-fait homériques; du reste, sans fiel et sans rancune, le cœur sur la main, et oubliant

L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 9 NOVEMBRE, 1849.

aussi résolument le mal qu'ils avaient fait que le mal qu'ils avaient reçu.

Les vieux procureurs, les plaideurs endurcis dans la chicane, les spadassins de professions, les laquais et les pages qui hantèrent en ces temps-là le palais, étaient en butte à leurs malins tours et à leurs imbroglios, qui, par fois, n'auraient point déparé une scène de Plante ou de Molière.

Une autre fois c'étaient des plaideurs et de plaideuses que des musiciens ambulants accompagnaient jusqu'à la grille du palais en chantant des complaintes dont le sujet était tiré des procès dont ils couvaient les débats.

Une autre fois encore c'étaient des défis que des cartels anonymes adressaient aux principaux matamores, pages, laquais et spadassins qui fréquentaient la salle des Pas-Perdus et les escaliers et les cours du Palais-de-Justice. On voyait arriver le lendemain, à l'aube du jour, ces foudres de guerre le nez dans leurs manteaux, la main sur la garde de leurs rapières, la chevelure en désordre et l'air effaré; ils se mettaient en quête aussitôt des auteurs de ces provocations ténébreuses. Mais ces rendez-vous belliqueux coïncidaient presque toujours avec l'appel d'une cause importante entre des gens de qualité à la grande chambre.

La salle des Pas-Perdus se remplissait alors de gentils hommes, de vrais braves appartenant à l'une et l'autre partie, et les spadassins qui ne pouvaient plus inspirer de terreur par leurs regards superbes, par leurs moustaches en crochets, par leur feutre blanc orné d'une plume rouge posé sur le coin de l'oreille gauche, étaient contraints d'opérer leur retraite, et de se contenter ce jour-là de porter l'épouvante chez les marmots et les vieilles femmes de la rue des Ursins et de la rue aux Fèves.

Dans une autre occasion, les espions assignaient au parquet de M. le procureur-général tout ce que Paris renfermait de plaideurs bégues, bossus, boiteux, estropiés. Ce jour-là le palais visité par tant de gens disgraciés de la nature, ressemblait assez à la piscine du temple de Jérusalem, où les infirmes se rendaient en grand nombre pour se faire guérir.

Le parlement de Paris, outre ses vacances ordinaires de la fin de l'année, et les grandes fêtes de la religion, avait encore des solennités qui lui étaient propres.

Saint-Hilaire, qui tombe vers le 12 ou 14 janvier, était de ce nombre. Saint-Hilaire était un des patrons du parlement de Paris, et le retour annuel de cette fête était pour tous ceux que leurs fonctions attachaient directement ou indirectement à l'illustre et vénérable compagnie, un jour de jubilation et d'allégresse. Le premier président du parlement donnait ce jour-là un festin mémoratif où se trouvaient invités tous les présidents à mortier, les doyens de chaque chambre, le procureur-général et les huit avocats généraux, le greffier en chef, le bâtonnier en charge de l'ordre des avocats et les quatre plus anciens avocats inscrits sur le tableau.

Outre ces notabilités du parlement et du barreau, on comptait à la table du premier président des ducs et comtes laïques ou ecclésiastiques, qui faisaient partie de la cour des pairs, des maréchaux de France, du prévôt des marchands et des échevins..., quelquefois même des princes du sang, car cette noble et splendide réunion était la Fête du Devoir et de la Fidélité, et tous les ordres de citoyens, depuis les princes jusqu'aux bourgeois, devaient avoir des représentants au banquet du chef de la justice qui était le tuteur du peuple comme il était le défenseur du trône.

Il ne faut pas demander si la Saint-Hilaire était fêtée aussi par les jeunes clercs du parquet. Les espions de M. le procureur-général ne laissaient pas échapper l'occasion de faire du bruit d'abord et de s'amuser ensuite. Après la messe solennelle entendue plus ou moins dévotement dans le haut chœur de la Sainte-Chapelle, nos jeunes gens, en vrais enfants de Paris, se répandaient dans la ville, flânant, fredonnant, coudoyant et ricanaient, et trouvaient matière, dans leur pérégrinations à travers les quartiers de Notre-Dame, de l'Université, du Châtelet et de la Bastille, de commettre quelques-unes de ces bonnes espérances dont leurs sacs de ruses et de malices étaient constamment bien pourvus.

A. DE B.

(A continuer.)

Mr. Boulton (W. H.) le membre pour Toronto, chef du parti Tory, pria de faire connaître ses opinions sur l'annexion, et aborda franchement la question, et après l'avoir discuté sous ses divers points, il se déclare contre l'annexion, et il invite ses lecteurs à ne pas être en faveur de l'annexion. M. Boulton termine sa lettre par des protestations de dévouement à la connexion avec la Grande Bretagne, qu'il espère ne voir jamais finir, et pour combattre l'annexion, il offre son concours au ministère, et invite ses électeurs à se réunir à lui pour écraser le mouvement de l'annexion qui se fait à Montréal.

Les déclarations individuelles, d'hommes de talents et d'influence comme M. W. H. Boulton sont d'un grand poids, et expriment assurément les idées des hommes du parti dont il sont les chefs, mais à ces déclarations, vient s'ajouter celle de "la Ligue" assemblée à Toronto, sous la présidence de l'Hon. G. Moffett, qui recommande à ses partisans de ne pas signer le manifeste de l'annexion. Cette recommandation est adoptée à une assemblée générale des membres de la Ligue, qui répudie l'annexion; mais qui demande par ces procédés, une convention générale, pour faire une nouvelle constitution pour le Canada. C'est à cette assemblée que le célèbre Ogle R. Gowan s'est prononcé en faveur d'un conseil législatif électif. Quel chagrin, quel dégoût et quelle mortification pour nos annexionnistes qui sont répudiés partout, et de tous les partis. Nos annexionnistes rouges, reçoivent pour consolation, la perspective d'une convention, où il devront se trouver comme spécialement chargés des intérêts des habitants de ce pays.

Son excellence le Gouverneur est rendu à Toronto, où il a reçu des habitants de cette ville les hommages et les attentions dus à son rang. Les journaux de cette ville continuent les minutieux détails, sur une cérémonie imposante qui a eu lieu à l'ouverture de l'Université de King's College; à laquelle Lord Elgin assistait comme Chancelier de l'Université. Les membres de cette corporation lui ont offert un dîner, comme témoignage de leur estime. Les Professeurs des autres collèges du H. C. avaient été invités, ainsi que tout ce que Toronto et les environs comptent d'hommes distingués. En réponse à sa santé comme Chancelier de l'Université, Son Excellence fit un discours tout académique. Après quoi il proposa la Santé du Maire, de la Corporation et de la Cité de Toronto; et il répondit à la santé portée à Lady Elgin et aux Dames du Canada.

Difficulté entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Les intérêts de l'Angleterre et des Etats-Unis se trouvent en contact dans le petit Etat de Nicaragua, où se trouve la porte d'un canal ou route qui doit conduire les vaisseaux de l'Atlantique à l'Océan pacifique. Des prétentions adverses des parties à la propriété ou droit de possession de ce canal ou route, sont absolues, et déjà l'opinion de la presse aux Etats-Unis est telle, qu'il sera difficile à l'Exécutif de ce gouvernement de céder quelques unes de leurs prétentions que l'Angleterre refuse de reconnaître comme correctes. Le commerce et la domination de l'Océan Pacifique sont les prix assurés à celui des deux gouvernements qui obtiendra la possession de cette route. Il n'y a que la République des E.-U. et l'Angleterre qui puissent élever un droit exclusif à la possession de ce passage. Les possessions de l'Angleterre de l'Australie à l'Ouest, et celles des E. U. dans l'Orégon et la Californie à l'Est, doivent nécessairement les placer dans un antagonisme continu; et la question de prééminence finale est intimement liée à l'occupation ou possession de ce passage ou route. Les journaux officiels du président des

E. U. résument la difficulté, par les propositions suivantes.

1° La Grande Bretagne n'a ni droits, ni prétentions à élever sur le Nicaragua, ou sur la navigation de la rivière San Juan.

2° Elle n'avance et n'a jamais avancé aucun droit ou prétention de son propre chef; tout ce qu'elle met en avant, c'est le prétendu droit du Roi des Mosquitoes.

3° Le roi des Mosquitoes (sous le protectorat de l'Angleterre) n'a ni droit ni prétention à élever de son chef.

4° Il n'avance et n'a jamais avancé ni prétention ni droit de ce genre.

5° La Grande Bretagne n'est autorisée en rien, soit comme protectrice ou autrement à produire au nom de ce roi, les droits et prétentions, lors même qu'ils existeraient.

6° Tous les droits et titres sur le sol du Nicaragua, sur le port, la rivière et la navigation du San Juan, appartiennent au seul état de Nicaragua, et sa propriété est bonne et valable envers le monde entier.

C'est un citoyen Américain qui a obtenu de l'Etat de Nicaragua, le droit et privilège d'établir et créer la route et canal en difficulté, que le Gouvernement des E. U. protège, et que ce Gouvernement voudrait laisser à l'usage du monde entier.

Nouvelles et Faits divers.

MM. Lafontaine, Leslie, Hincks, Parent et quelques autres sont partis pour Toronto. On pense que les archives des différends départementaux seront transportées ces-jours-ci à Toronto.

—MM. Cameron et Killaly sont occupés à faire des préparatifs nécessaires pour recevoir les bureaux publics à Toronto. Le Gouvernement a repris l'usage des bâtiments du H. C. ci-devant occupés par l'université; ces bâtiments avec la vieille maison du Gouvernement suffiront aux besoins de l'exécutif et de la Législature.

M. Gogy et le Pilot.—M. Gogy avait fait saisir la presse et l'imprimerie du Pilot pour retirer le montant de son Jugement contre MM. Higman et Danoghue. M. Hincks fit opposition prétendant que les effets lui appartenaient. Dans le dernier terme du Banc de la Reine, la cour a maintenu l'opposition, M. Gogy en est pour ses frais.

—Ben, le Général Hongrois, était, il y a 2 ans, professeur des langues à l'Université d'Oxford. Il avait gagné la haute estime de toutes les parties, en raison de sa noble résignation, ses manières modestes, et les vertus de son esprit.

—Un grand Congrès de la Paix est annoncé comme devant avoir lieu à Londres le 30 du courant. Messieurs Berritt (le promoteur de la Question du port de lettre à 2 sols par tout l'univers) Girardin, l'éditeur de la Presse et autres célébrités doivent y assister.

—Le montant des droits payés annuellement sur le papier, en Angleterre, est d'environ £700,000; Plus de 20,000 personnes sont occupées à le confectionner; et plus de trois millions de louis sterling de capital sont engagés dans la production de ce seul article.

—Un état de choses alarmant.—Nous avons vu dans un Journal, l'avis d'un marchand, qui offrait à vendre des vestes de dames. Nous ignorons quel besoin de vestes peuvent avoir les dames, mais ce qui nous alarme c'est l'invasion graduelle qu'elles font sur l'accoutrement des hommes. Elles nous ont déjà pris nos culottes, et voilà qu'elles veulent s'emparer de nos vestes! Bonté! que va-t-il suivre ensuite?

On lit dans le Globe: "M. Meudell continue son enquête sur l'affaire de la maison de Douanes de Toronto, et nous regrettons de dire que chaque jour donne la lumière à des iniquités plus profondes. M. Meudell tient, comme il convient, le silence sur les progrès de cette enquête; mais nous apprenons de ceux qui ont avec lui confronté leurs livres avec les entrées de la Douane, que l'on découvre chaque jour des sommes considérables qui ont été volées au revenu provincial. Ce n'est pas une simple défalcation. On rapporte que des sommes ont été systématiquement soustraites, et les livres sont tenus de telle manière qu'il n'y a aucun moyen de connaître le montant ainsi approprié, excepté des personnes qui ont fait les entrées."

Ne conviendrait-il pas, comme en 1842, de constituer une enquête générale sur les Douanes et de faire une lessive universelle, si elle est nécessaire. Ce serait un moyen infallible d'augmenter considérablement le

revenu: on s'en est déjà si bien trouvé!—Journal.

HAÏTI.—Un brick arrivé de Miragoane annonce que le décret par lequel ce port est fermé au commerce étranger a paru le 13 octobre. Il ne semble pas être officiellement question jusqu'ici de clôture des autres ports dont il avait été parlé.

UNE INEXPLICABLE TRAGÉDIE.—Le télégraphe nous apporte de St-Louis un drame étrange qui a eu pour théâtre l'hôtel Barnum, et dans lequel deux voyageurs français auraient été les acteurs. Voici le récit tel qu'il nous parvient, avec la date du 30 octobre; nous conservons même les noms, malgré leur incorrection évidente:

"Il y a quelques jours deux jeunes gentilshommes français, qui se nomment Gonzales de Montesque et le comte Raymond de Montesque, arrivèrent ici venant de Chicago et se logèrent à l'hôtel Barnum, annonçant que leur intention était d'aller faire dans l'Ouest une excursion de chasse.

"On n'avait remarqué dans leur conduite rien d'extraordinaire, quand hier au soir, vers onze heures, au moment où M. Barnum, neveu du propriétaire de l'hôtel, et J. J. Macomber, steward de l'établissement, allaient se retirer dans leur chambre, un des jeunes gentilshommes français s'approcha de la porte vitrée de la galerie, et y frappa un léger coup. M. Barnum leva l'un des côtés du rideau qui voile cette porte, et le jeune homme qui se trouvait de l'autre côté tira un coup de fusil. Une balle perça de part en part M. Barnum, et deux chevrotines vinrent se loger dans le bras de M. Macomber.

"Au bruit du fusil, Albert Jones, fabricant de voitures, dont l'atelier est dans la troisième rue, mais qui occupe une chambre voisine de l'hôtel, s'empressa d'accourir pour savoir de quoi il s'agissait. A peine avait-il franchi la porte, qu'il reçut une balle qui le renversa à terre, et quelques minutes plus tard, il expira. Deux autres personnes, H. M. Henderson et N. H. Ibbie, qui pénétrèrent dans la galerie, furent aussi blessés par des chevrotines, l'une au front, l'autre au bras.

"L'assassin fut immédiatement poursuivi jusqu'à sa chambre, où, après une lutte désespérée, on parvint enfin à s'emparer de lui. C'est le plus jeune des deux voyageurs. Tous deux ont été arrêtés et affectés la folie. On assure qu'il y a peu de jours, ils ont commis un acte à peu près semblable à Alton (Illinois)."

Une seconde dépêche, expédiée quelques heures plus tard, ajoute:

"Albert Jones, qui a succombé, a été enterré cet après-midi. M. Barnum est encore vivant, mais il est certain qu'il n'en réchappera pas. Les autres blessés vont assez bien, et l'on espère les sauver.

"On a ouvert les malles des deux Français, et l'on y a trouvé des lettres qui prouvent qu'ils appartiennent à une famille riche et distinguée de Paris. Les malles renfermaient aussi de riches vêtements et \$4,500 en pièces d'or allemande. Ils sont évidemment fous. Tous deux ont refusé de prendre un avocat, et déclarent qu'ils se défendent eux-mêmes. L'un et l'autre ont fait feu. L'agitation est si grande, que le maire de Saint-Louis a cru devoir faire entourer la prison où ils sont renfermés."

Tout ce que nous venons de transcrire là est inconcevable; et cependant tout porte à croire que le fonds en est bien réel. Les deux jeunes gens dont le télégraphe a estropié les noms, seraient-ils MM. Gonzalez et Raymond de Montes-quiou? On serait tenté de le croire; car ces messieurs qui étaient encore à New-York, il y a quelques semaines, sont en eslet partis pour l'Ouest afin d'aller y chasser, et les renseignements que donne le récit ci-dessus s'appliquent malheureusement fort bien à ces voyageurs.

Du reste, si les faits se sont passés de la manière dont les raconte la dépêche, on ne saurait guère mettre en doute l'aliénation mentale des deux jeunes gens. Nous avons peine, de tout manière, à comprendre ces meurtres commis de propos délibéré, sans provocation comme sans motif, et il nous semble que les détails explicatifs de cette lugubre affaire restent encore à connaître. (Courrier des E.-U.)

EMIGRATION ET EXPORTATION CALIFORNIENNES.—Outre les steamers qui, chaque mois, emportent de nombreux passagers, continue à s'expédier fréquemment des navires à voiles, pour l'Eldorado du Pacifique. Dans la seule journée de mardi, Boston en a vu partir quatre, qui emmenaient à leur bord environ 400 émigrants.

L'exportation pour la Californie se jette en ce moment avec une véritable fureur sur les maisons en bois. Nous savons un seul navire qui en a emporté près de deux cents. Quelques-uns de ces édifices mobiles sont fort vastes, et l'on cite en outre un hôtel qui pourra contenir 200 personnes.

Une cargaison beaucoup plus curieuse et qui, dit-on, ne sera pas moins lucrative, a été embarquée ces jours derniers. Il s'agit d'un assortiment de cercueils. Avec la meilleure volonté du monde, il est difficile de souhaiter bonne chance à l'expéditeur.—(Idem.)

OURAGAN DANS LE SUD.—L'équinoxe n'a pas plus épargné le Sud que le Nord:

il paraît même y avoir sévi, sur certains points, avec plus de violence encore qu'autour de nous. La partie méridionale de la Louisiane semble avoir été fort maltraitée vers le 15 octobre, et l'on en juge par les renseignements que nous transmettent nos confrères du Sud. Les rives de Bayou-Lafourche auraient eu particulièrement à souffrir, d'après le récit du Vigilant de Donaldsonville.

"Il était dix heures environ, dit ce journal, lorsque le vent de l'est se prit à souffler avec une violence extrême, la pluie tomba bientôt par torrents, les éclairs sillonnaient la nue, un bruit horrible accompagné de craquements se fit entendre. A travers cette confusion inextricable de la nature l'on apercevait de gros cyprès voltiger dans l'air, des morceaux informes de toits de maisons et de sucreries lancés dans tous les sens, et puis s'étaient des poutres, des poteaux, des boueauts, des barrières que le vent emportait. Bref, les désastres dans ces localités sont effroyables. Les cannes tordues sont arrachées et gisent déjà étirées sur le sol." On évalue la perte des habitants à \$150,000 environ. La perte de M. Tucker, dont la sucrerie a été renversée est estimée à \$30,000, celle de M. M. Beatty et C. Thibodeaux \$15,000, et celle de M. Tanner à plusieurs mille. Parmi les victimes de cet affreux sinistre on cite M. Gerbeau et plusieurs nègres de quelques habitations qui auraient été écrasés. Il y a eu des faits qui portent à rire le plus joyal malgré la douleur qu'inspire cette scène de deuil. Le Dr Beatty, occupé à lire tranquillement son journal, a vu tout-à-coup sa maison emportée et lui-même a été saisi par un fort vent et jeté sur la cime d'un arbre. Une pauvre négresse, se trouvant par le canal de Terbonne, a été transportée sans accident d'une rive à l'autre. Un énorme mât avec sa voile a parcouru dans les airs une distance de quarante milles et est allé s'abattre à Bayou Black.

Les bords du Mississippi n'ont pas été ménagés non plus. "De graves sinistres, dit le Messenger, ont eu lieu dans la partie inférieure de Saint-Jean-Baptiste. A St. Jacques, le Dr Fortin a eu la cheminée de sa maison enlevée ainsi que les deux espèces de pavillons ou petites maisons situées de chaque côté et derrière sa demeure principale. A Saint-Jean-Baptiste, M. Levé, frères, qui venaient à peine d'achever leur sucrerie, l'ont vu jeter par le vent à environ 25 pieds de l'endroit où elle avait été construite, après avoir préalablement décrit dans l'air les trois quarts d'une conférence. Quantité d'arbres et de barrières ont également été renversés par le vent. Nous apprenons aussi que la levée s'est effondrée sur une longueur de 25 arpens environ en face de l'habitation de MM. Rillieux frères, à Saint-Jean-Baptiste."

LE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.—Nous ne connaissons encore ni les débats ni les résolutions de la convention tenue à Memphis pour débiter sur la construction d'un grand chemin de fer continental. Suivant un calcul présenté à l'Assemblée de Saint-Louis, par un ingénieur nommé M. Curtis, les études sur le terrain pourraient être faites en une année avec un personnel de mille individus, divisé par groupes dont chacun aurait à relever une étendue de cent milles. D'après la même évaluation, le chemin coûterait quatre-vingt-huit millions de dollars à construire.

CORRESPONDANCES.

M. D. L. B.—Islet.—Lettre reçue, journaux expédiés au nouvel abonné.
F. L. M.—Ste. Anne.—Lettre en argent reçue.
Messire B.—ditto.—reçu 12 mois.
M. B. F.—St. Isidore.—Lettre reçue; journaux expédiés aux trois nouveaux abonnés.
M. A. F.—Ste Marie.—Reçu 6 mois; journaux expédiés.
P. F.—Trois-Pistoles.—Lettre et argent reçus; journaux expédiés à M. Rodolphe P.—ses conditions nous conviennent.
Messire L. M.—ditto.—Reçu 12 mois, expirant le 13 juin dernier.
M. T. St. L.—Cacouna.—Reçu 3. 9d. journaux expédiés. Votre abonnement expire le 18 février prochain.
M. Jos. F.—St. Jean [Ile d'Orléans].—Reçu 3s. 9d; journaux expédiés; votre abonnement s'étend jusqu'au 18 février prochain.
Messire B.—Valentier.—Reçu 6 mois.
Messire S.—St. Pierre.—Reçu 6 mois.

MARIAGE.

Le 5 du présent à la chapelle St. Louis, par le révérend M. Baillargeon, curé de Notre-Dame, sieur J. B. Venne, de Montréal, à damoiselle Marguerite Ménard de cette ville.

BANQUE DE QUÉBEC.

VIS est par le présent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le 15 après le CINQ décembre prochain.

Par ordre,
NOAH FREER
Caisier.

Québec, 9 novembre 1849.



DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

En conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal. 9 novembre, 1849.

SOCIÉTÉ

ST. JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC. ASSEMBLÉE générale pour l'élection des officiers de la Société et pour l'adoption des règlements aura lieu JEUDI, le QUINZE novembre courant, à SEPT heures précises P. M. dans la grande salle de l'ancien HOTEL DU PARLEMENT. Chaque membre devra être muni de sa carte d'admission. Par ordre, ULRIC J. TESSIER, Secrétaire archiviste. Québec, 7 novembre 1849.

Avis Public.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de P. L. Let. J. D. LEPINE, Régistrateur. Islet, 11 Octobre 1849.

W. LECHERMIANT, No. 4.

RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE QUEBEC. VIENT de recevoir et offre en vente—Un petit lot de BEURRE des Townships, d'une qualité supérieure. —AUSSI.— Chaudelles américaines de Blanc-de-bœuf. do. de Belmont do. de Stearie do. Huile d'Olive et Lampions. Québec, 29 Oct. 1849.

Articles de Fantaisies.

Les Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrustés en argent. Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselés sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin 1849.

Guitares Françaises.

De la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés. AUSSI. Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC. Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de Quincaillerie et Ferronnerie. dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public. Rue La Fabrique. Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

Les membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement. EDMOND LANGEVIN, Ptre. Bibliothécaire I. C. Q. Salle de lecture, 8 oct., 1859.

AVIS.

LES personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND. Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

VIN et PILLULES DES BOIS du

DR. HALSEY.

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pinte. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

CONCITOYENS, Médecins, Hommes de Science, Commerçants, Cultivateurs, en mettant à votre disposition la meilleure médecine que l'homme ait jamais connue, et pour un prix qui en couvre à peine les frais de fabrication, nous pouvons vous assurer d'une manière incontestable, qu'elle n'a pas son égale, en valeur médicale.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition) on est exposé à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes le plus remarquables du pays, et des principales plantes exotiques du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSE-PAREIL, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médicales, de celles qui sont inutiles et retient seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MÉDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ÉTÉ: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommés TRANSPARATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, bon nombre d'individus ont contu

me de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi douzaine, vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur, et fortifiant afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS, CUTANÉES, les SCROFULES, les DARTRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état maladif de l'estomac, des entrailles et des organes sécréteurs. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes aient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses. DES PILLULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU DR. HALSEY,

L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétives. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies, et celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE. Philadelphie, 7 sept. 1848.

Dr. G. W. Halsey, Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était accablée depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des transes et des crises fâcheuses, convertie de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle avait perdu presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'au mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre Vin des Bois et une boîte de vos Pillules. Nous trouvâmes que cela lui était d'un grand secours; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué d'en prendre jusqu'aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en requiert pas un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc., JOSEPH C. PAULDING.

Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D.

DÉBILITÉ COMPLETE, MALGREUR, CONSOMPTION DU CORPS.

Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autres cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au vin des Bois, Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chacune a recouvré la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons vu ensuite. Plusieurs étaient atteintes de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité. Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont attaquées sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fiévreuse, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités sus-mentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps incalculables.

Agents à Montréal: DR. PICAULD, W. LYMAN Co. JOHN KINAN et P. NOURRIE Trois-Rivières. Québec J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossez, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29, Oct. 1849.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

AGRANDISSEMENT!

Programme pour l'Année 1850.

LE MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

A dater du 18 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résumant nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière: nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons la parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine, " Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres Religion, Economie Politique, Science, Arts, Philosophie, Eloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

" Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation. On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche. Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes. Québec, Octobre, 1849.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 18 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 18 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marquée "curr." GENEVIERVE de "Deekoyers" CHARBON de Smith, double criblé. C. E. LEVEY et Cie. Québec, 2 juillet 1849.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier, St. François de Sales,

ETUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fourrier, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Violéau. La maison de l'Espion. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde, La logique et les faits sur les maximes gallicanes, Éloge de Charles Nodier. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ETUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde, Roger Bacon, Le peuple,

ETUDES POLITIQUES.

Essais d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne.—William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne,

ETUDES D'ECONOMIE SOCIALE.

De l'ospices, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargnes,

VOYAGES.

Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississipi, Voyages et recherches en Egypte. Voyage archéologique à Ninive,

ETUDES SUR LE MOYEN-AGE.

Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte ancienne.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794. La cloche du marchand. Un rêve de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neaullles. Esther. La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique. La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergolèze. La conque du trépassé. Chambord. Aux Enfants. La raitte des Enfants.—dialogue. L'Église de la Madeleine. Le chien invalide. Une tempête d'eau douce. La vallée des morts. Esto.—1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le franc bigre. Le Prétrophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Abélard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend. L'ombre d'Éric, L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeudi-Saint à St-Louis du Missour. Cour Divine. Voyez la Colonne suivante.

